

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille

**Objet :**

Référence :  
2024 / 1 / 6

SOLLICITATION  
D'UNE SUBVENTION  
AUPRES DU  
CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DU NORD AU TITRE  
DE L'AIDE  
DEPARTEMENTALE  
AUX VILLAGES ET  
BOURGS (ADVB)  
2024  
\*\*\*\*\*

RENOVATION DES  
VESTIAIRES ET DES  
SANITAIRES DE LA  
SALLE VICTOR  
PROVO

DATE DE CONVOCATION  
6 Février 2024

DATE D'AFFICHAGE  
6 Février 2024

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL : 23

NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 22

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :

# EXTRAIT DU DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de **CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Présents :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent excusé :**

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

**Absent :**

**A été nommé secrétaire :** M. DELBROUCQ Damien

L'Assemblée est informée que la salle Victor Provo doit faire l'objet d'importants travaux de rénovation, notamment en ce qui concerne ses vestiaires, ses sanitaires et son local arbitre.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 165 064,53 euros HT.

Compte tenu que ces travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50 % par l'intermédiaire de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver le projet de rénovation de la salle Victor Provo (vestiaires, sanitaires et local arbitre) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) 2024 à hauteur de 50 % pour ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y référant.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE

